

**COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)****DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 6 FÉVRIER 2017**

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 31/01/2017, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Norbert SANCHEZ CANO à Henri HOURIEZ, Pascal GUEFFIER à Cyrille CUENOT

Absent : Evelyne GRAS.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : virginie Sudre a été désigné(e).

**DELIB 2017.02.06.14****OBJET : Demande de matériel et de subvention pour le Centre Commercial des Muguets**

Monsieur PIREAUX, adjoint délégué à l'économie, l'emploi insertion et le commerce de proximité, expose aux membres du conseil municipal qu'au même titre de l'année 2016, l'Union Commerciale du Centre Commercial Les Muguets prépare sa quinzaine commerciale. Les différents commerces proposeront des animations, promotions, afin de faire découvrir ou redécouvrir le centre. Une grande fête aura lieu le 13 mai 2017 à l'issue des 15 jours.

La clôture de la quinzaine sera l'occasion de proposer un temps festif ouvert à un maximum de population. Le programme pourrait proposer :

- Des structures gonflables pour les enfants,
- Des cours de zumba et de body combat pour tous,
- Un spectacle de VTT acrobatique assuré par le club de la commune,
- L'association du Musée de la Vie Rurale sera présente avec démonstration de fabrication artisanale et vente de jus de pomme,
- Un artiste peintre NEFFATI-Art réalisera une œuvre en musique,
- Démonstrations de Biking avec l'Appart.

Cette année, l'UCCCM s'associe à l'association Courir pour Elle (association de prévention contre les cancers). Le but est de créer une chaîne humaine de solidarité en créant un relais à vélo du matin au soir moyennant une participation de 1€ symbolique ou plus au profit de l'association.

L'UCCCM nous informe que les vélos d'appartement seront prêtés par l'Appart.

L'UCCM sollicite une subvention de 1 129.28 € au vu des devis suivants :

- Animation Sam Body Fit, LABIDI Samir : 800.00 €
- Location d'un podium Kiloutou : 79.28 €
- Structures gonflables pour enfants : 240,00 €

L'UCCCM sollicite, également, le prêt gracieux de barnums, barrières de sécurité, bancs et tables ainsi qu'une aide à la communication.

Considérant la proposition validée en bureau municipal d'octroyer une subvention à hauteur de 1 000€ au profit de l'UCCCM,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **ACCORDE une subvention d'un montant de 1 000 €. La dépense sera imputée sur la ligne budgétaire : 6574, rubrique 90.**
- **ACCORDE un soutien matériel et logistique pour l'organisation de la quinzaine commerciale.**

**Adoptée à l'unanimité**

St-Quentin-Fallavier, le 07/02/2016

Publication et transmission en sous-préfecture le 7 février 2017

Identifiant de télétransmission : 038-213804495-20170206-lmc11633-DE-1-1

Le Maire



Michel BACCONNIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à dater de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.